

Education de la volonté

« Le Message à Garcia »

Cette histoire qui fit le tour du monde relate un exemple typique de volonté qui mérite d'être signalé.

Dans un conflit qui mettait aux prises deux Etats au siècle dernier, par suite d'un soulèvement, le gouvernement de l'un des belligérants jugea opportun de prendre contact avec un certain Garcia qui était l'âme de la révolte.

Où est Garcia? Nul ne sait où dans les profondeurs montagneuses éloignées.

Impossible de l'atteindre ni par la poste, ni par le télégraphe.

On dit à l'un des responsables du gouvernement : « S'il est un homme qui puisse trouver Garcia, c'est bien le nommé Rovvan. »

Convoqué, Rovvan arrive, prend la lettre, l'enferme dans un sac en peau huilée assujéti sur sa poitrine, débarque de nuit sur la côte propice, s'enfonce dans la jungle infestée d'ennemis, en sort à l'opposé trois semaines plus tard, et remet la lettre à Garcia.

Pourquoi cette carrière prodigieuse? C'est que l'auteur de l'article avait commenté le récit de cet exploit par ces quelques mots :

« Ce que je veux souligner, c'est ceci : Rovvan, chargé d'un message pour Garcia, prit la lettre sans demander : « Où se trouve Garcia? »

Par l'Eternel! voilà un homme dont la figure devrait être gravée dans l'immortel airain, dont la statue devrait orner tous les collèges du pays. Ce n'est pas aux jeunes hommes, ce n'est pas une science livresque, ni une instruction éparpillée, mais une éducation de volonté qui leur permette de tenir parole, d'agir vite, de ramasser leurs énergies, en un mot d'accomplir quelque chose, de « porter un message à Garcia ».

Et en effet, que voyons-nous trop souvent autour de nous. Des gens qui s'accrochent à un but? Qui mettent tout en œuvre pour y arriver? Qui, s'ils échouent d'abord, recommencent jusqu'à ce qu'ils y arrivent? Pas du tout.

Quand on leur demande de porter un message à Garcia, ces gens vous répondent : « Où est Garcia? Comment voulez-vous que j'arrive jusqu'à lui? Est-ce que c'est si urgent que ça? Est-ce qu'on ne pourrait pas envoyer Untel? », etc., etc... Ou bien ils s'en vont, mollement, et reviennent une heure après en vous disant : « J'ai demandé où était Garcia, mais personne ne sait... »

Voyez-vous, nous ne réfléchissons pas assez que ce qui finalement importe, c'est le but, le résultat. Il ne s'agit pas de faire le minimum pour être « couvert ». Il ne s'agit pas d'essayer de faire quelque chose et de s'arrêter au premier obstacle. Il faut gagner.

Et ceci n'est pas valable seulement en temps de guerre. Par-

(Suite page 2.)

LE NOUVEAU REFECTOIRE

Poursuivant le plan d'amélioration et de confort, déjà débuté il y a près de 2 ans par la mise en route d'un service complet d'autocars, lundi 5 novembre la salle de réfectoire de la Cité de Planèze a été ouverte à tous.

Voici heureusement remplacé l'ancien local sombre et peu



accueillant qui avait dû être loué à l'extérieur pour assurer un abri aux membres du personnel qui apportent leur repas.

La salle de 10 mètres sur 15, est largement éclairée par 5 grandes fenêtres et deux portes vitrées. La peinture en deux tons beiges clairs, s'harmonise avec le lambrisage de bois du plafond; des rideaux de résine transparente ajoutent encore une note claire à l'ensemble. Aux murs, des photographies alternent agréablement avec des consoles haussées d'aluminium poli supportant, pour l'instant, des plantes d'hiver, en attendant les fleurs de l'été.

Quel que soit le soin apporté au nettoyage, il est pratiquement impossible d'enlever, sur des tables de bois, les taches de vin et de graisse. D'autre part, il est souhaitable que les repas soient pris dans des conditions de confort et d'agrément qui ne fassent pas trop regretter la table familiale. Les tables ont donc été recouvertes d'une belle résine vinilique entoillée, maintenue par des cornières d'aluminium poli. Les 15 tables en service forment un ensemble plaisant. Si la résine peut se maintenir en bon état de propreté, il faut cependant remarquer qu'elle ne résiste pas au couteau : que les sculpteurs amateurs s'abstiennent; il y a d'autre façon de faire connaître son nom ou ses sentiments.

Une personne est spécialement chargée de l'entretien et du bon ordre de cette salle, en particulier, c'est à elle que les gamelles doivent être remises ou demandées, car cette personne seule peut s'occuper du chauffe-gamelle électrique.

Cet appareil comporte un bain-marie chauffé par 3 résistances de 1 Kw.; il est muni d'un thermostat qui maintient la chaleur de l'eau à 70°. On peut donc être assuré d'avoir à midi les aliments chauffés au degré convenable.

De petites améliorations vont être réalisées ces prochains jours : corbeilles pour les débris, cendriers sur les tables, organisation de la vente du vin, etc..., mais toutes les suggestions que les usagers de cette salle pourront faire seront examinées et réalisées dans la mesure du possible.

Quelques indications, sous forme d'avis au personnel, sont affichées dans la salle; il est certain que chacun en tien-

Toussaint à Neuvic

Dès les premières heures du jour, le cimetière de Neuvic, en parfait état, disparaissait sous les chrysanthèmes aux chatoyantes couleurs enveloppés d'un brouillard automnal que les timides rayons du soleil perçaient peu à peu.

On peut dire que la Toussaint fut favorisée, contrairement à la plupart des années où la pluie et le ciel sombre semblent rendre les deuils plus cruels, par un temps magnifique.

La solennité de cette journée n'en affirma pas moins que par le passé, le culte de respect et d'amour que notre population réserve à ses chers disparus. Une affluence très nombreuse, parmi laquelle on remarquait beaucoup d'étrangers à la commune, fit la traditionnelle visite de notre nécropole à laquelle une toilette complète donnait une note particulière.

Si la majeure partie de ceux qui ont perdu un membre de leur famille peuvent se rendre souvent sur sa tombe, vu le peu de distance qui les

en sépare, beaucoup d'autres ne se déplacent que rarement, à cause des trop longs parcours à effectuer et des frais onéreux qu'ils entraînent. Il est aussi des sépultures où reposent des sans famille, parfois héros obscurs qui ne verront pas en ce jour de recueillement une tête s'incliner sur leur froide pierre.

C'est pour ces raisons que, fidèle à la tradition créée depuis plusieurs années, notre usine, représentée par une délégation conduite par M. Levasseur, est allée rendre un pieux hommage à la mémoire de camarades de travail ou de réfugiés qui dorment ici leur dernier sommeil.

Leurs tombes avaient été fleuries par les soins de l'Entreprise et l'on se recueillit sur chacune d'elles.

Amis dont nous évoquons les visages affables et la vie d'utile labeur dans l'intérêt général, nous nous efforcerons de suivre votre exemple; petits enfants de Moser, de Puch et de Bongartz nous nous rappelons vos berceaux de tendres gazouillis et prenons part à la douleur incurable qui frappe vos parents.

Nous sommes avec vous tous en ce jour de Toussaint, fête si triste malgré la présence des odorantes herbes, et vous assurons que votre souvenir restera toujours vivant parmi nous.



La délégation se recueille devant la sépulture des familles Marbot, Favier et Darche

ATTENTION !

Tous les ateliers et services travailleront avec l'horaire normal
Samedi prochain 17 Novembre 1951

(Le Personnel est invité à consulter les avis qui seront publiés dans les ateliers et qui feront connaître les dispositions particulières prises pour ce jour-là).

dra compte, car, dans cette salle, tous ceux qui y viennent sont chez eux; ils se comporteront donc comme ils le feraient chez eux en tenant compte des règles de bonne éducation et de bienséance.

Il a été constaté avec plaisir que les cars assurant le transport du personnel sont restés en excellent état, malgré un service intensif.

La plupart des usagers des cars se retrouvent chaque jour dans ce réfectoire, c'est là un gage de la bonne tenue et de la bonne conservation de ce local. D'avance, merci! J.O.



d'accomplir des prodiges dans leurs études si vous vous décidez de leur acheter ce modèle d'écolier par excellence?

« Pour l'Hiver »

Qu'en dit votre garçon, qu'en dit votre fillette?

Après les nombreux modèles que nous leur avons mis sous les yeux, ne pensez-vous pas qu'ils s'arrêteront sur celui-ci?

Ce bottillon est en effet tout indiqué pour leur plaisir. Ils y découvriront dans leur jeune imagination, quelque lointaine ressemblance avec les bottes des jockeys qu'ils admireront un jour au champ de course.

Une belle trépointe crantée, une forte semelle crêpe, tout doublé de véritable peau d'agneau, en joli box beige, pas de lacets, se chaussant en un clin d'œil, bride réglable pour bien l'assujettir, n'entendez-vous pas déjà vos enfants vous promettre

Reparlons du RABOTAGE

Si la qualité, avons-nous déjà dit maintes fois, est souvent à l'ordre du jour pour les raisons que nul n'ignore, il en est de même, forcément, pour toutes les opérations qui concourent à l'obtenir, c'est-à-dire toutes les phases de la fabrication.

Elles dépendent toutes les unes des autres et si l'une est la cause et l'autre l'effet, chacune a sa cause et son effet.

Revenons aujourd'hui si vous le voulez bien au rabotage.

Un bon rabotage dépend évidemment d'un bon montage; donc le raboteur ne doit pas accepter un montage défectueux, et partant, doit livrer un rabotage parfait où les plis de montage seront aplatis de telle manière qu'en appliquant une règle de chaque côté de la chaussure en partant du bout jusqu'au flanc, cette règle soit en contact dans toutes ses parties avec la peau sur rabattue sur la première.

Quelles sont les conséquences d'un mauvais rabotage? D'abord difficulté pour passer la trépointe : les crampons seront trop courts lorsqu'ils tomberont sur un pli proéminent, ne riveront pas comme il convient et n'offriront pas la solidité requise. Il restera aussi des vides entre la trépointe et la tige qui, à l'usage, livreront un passage facile à l'eau, gêneront la tablette de la machine p. points, et enfin, amoindriront la présentation. Ensuite, les mêmes inconvénients se reproduiront dans le fichage de la semelle, qu'il s'agisse de couture blake, cloué ou autre, et dans le « cardage » du soudé.

Le rabotage est pour ainsi dire la finition du montage qui permet s'il est bien fait une bonne fixation du semelage dans toutes les façons qu'il comporte.

Raboteurs, efforcez-vous de le faire parfait pour une meilleure qualité et une présentation accrue.

La messe de St-Hubert à la Cathédrale Saint-Front

Il nous a été donné, à Périgueux, le dimanche 4 novembre, l'agréable et rare occasion d'entendre les trompes de chasse de Rallye-Périgord, au cours de la grand-messe en la basilique Saint-Front.

Cette messe de Saint-Hubert, placée sous la présidence de Mgr Louis, Evêque de Périgueux, connut une énorme assistance, et l'exécution d'un magnifique programme musical, tant par la Maîtrise, que par les sonneurs de Rallye - Périgord, accompagnés par les puissantes voix des orgues emplis de sons harmonieux les grandes voûtes de la cathédrale et tint sous son charme petits et grands émerveillés.

Si l'ombre de saint Hubert, évêque de Maestricht et de Liège, l'apôtre des Ardennes, patron des chasseurs, plana au-dessus de cette pieuse manifestation, ce ne fut que pour se réjouir du succès qu'elle y rencontra et assurer les remerciements de sa bienveillante protection.

Mariage

Notre camarade Albert Rémy s'est marié le mardi 30 octobre, avec M^{lle} Henriette Pommier.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée en l'église Saint-Pierre de Neuvic, par M. le chanoine Beaussoleil.

De nombreux amis avaient tenu à venir, en cette circonstance, lui témoigner leur amitié en même temps que représentants de tous ceux qui avaient été empêchés.



A l'issue de la bénédiction et après avoir, en compagnie de sa femme, déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de ses beaux-parents, il offrit un vin d'honneur à l'Hôtel de France où, en termes émus il remercia tous ceux qui lui avaient prouvé leur sympathie.

Rémy travaille avec nous depuis dix ans; aussi avons-nous eu d'innombrables occasions de l'apprécier. Intègre, loyal et bon, c'est le camarade de tous les instants. Aussi, la veille de son mariage, un magnifique cadeau lui fut offert et dont il fut très touché par la délicate attention de tous les souscripteurs, parmi lesquels figurent les usagers du car qu'il conduit matin et soir sur la ligne de Périgueux, conscient de son devoir et de sa lourde responsabilité.

Sa femme est aussi avantageusement connue, et nous ne doutons que ses qualités harmonieusement associées à celles de son mari feront un couple heureux.

C'est ce que nous leur souhaitons de tout cœur.

M. SPEILEUX nous quitte

Son départ nous peine et nous ferions preuve d'ingratitude si, en le quittant, nous ne venions lui exprimer nos vifs remerciements pour le précieux travail qu'il a effectué pendant sept ans à la direction de l'Harmonie.

Il est aussi de notre devoir de rendre un hommage tout particulier à son inlassable dévouement pour développer la pratique de l'art musical dans notre société, surtout parmi les jeunes.

Qu'il trouve ici de la part des membres de l'Harmonie, du Comité directeur et de nous tous, le sincère témoignage de notre reconnaissance et l'expression de nos meilleurs sentiments.

NOS SOLDATS...

en garnison...

De Saumur, Jean Ronteix, nouvellement incorporé, dit que « pour le moment tout va bien ».

Il a commencé ses classes le lendemain de son arrivée au régiment en songeant à l'usine et la comparaison entre les deux vies qui en a résulté lui a laissé un peu d'amertume.

Il est heureux cependant de pouvoir jouer au football et désirerait recevoir le journal de l'usine que nous nous ferons un plaisir de lui adresser à chaque parution.

Il se rappelle au bon souvenir de M. Chaunnard, son chef et de tous ses camarades d'atelier.

Du camp de Souge, Henri Masselou nous donne souvent de ses nouvelles.

Dans sa dernière lettre, il nous exprime ses regrets de n'avoir pu nous rendre visite le 12 octobre, étant arrivé après la sortie de l'usine.

Nommé brigadier tout récemment, il a été désigné pour instruire les jeunes recrues.

Il ne s'ennuie pas mais mesure par la pensée la longueur de l'année qu'il lui reste à faire sous les drapeaux.

Il prie M. Dubos de transmettre un bonjour amical à tous ses copains.

De Grenoble, Dubos prie M. Levasseur de l'excuser pour avoir tant attendu à donner de ses nouvelles.

« La cause en est due, dit-il, à mon emploi du temps très chargé jusqu'à ce jour. »

Pendant les manœuvres

...en permission

La première après trois mois de caserne. Voici René Lassaigue qui nous vient de Cazaux. Bonne santé, tenue irréprochable, comme il est heureux de retrouver son atelier dans la chaude ambiance qu'il sait apprécier.

Il ne manquera pas, dit-il,



de revenir nous voir à chaque permission, ce qui est le gage de ses bons sentiments qu'il nourrit à l'intention de l'Entreprise et de tout le personnel.

Et Pierre Choury, le fameux arrière de notre quinze, dont nous publions la photo en 4^e page.

En bonne santé, il n'a pas caché sa satisfaction de retrouver tous ses camarades, l'usine, et ses premières paroles ont été prononcées pour s'enquérir de la situation de l'U.S.N.

« Ce ballon ovale, est-il bien arrêté », demande-t-il.

Disons que pendant sa permission, il nous a prêté son précieux concours pendant

d'été qui ont duré un mois et demi, j'ai eu l'agréable occasion de parcourir cette magnifique région des Alpes dont j'ignorais le charme.

J'ai fait un stage de dépannage d'auto, ce qui m'a permis d'entrer au garage; le travail est intéressant, aussi je ne trouve pas le temps long.

Je suis toujours avec beaucoup d'attention « Notre Bulletin » qui me tient au courant de la vie de l'Entreprise et des sports.

« Veuillez agréer », etc...

...et de retour

Nous vous donnons souvent des nouvelles de nos soldats en reproduisant les passages essentiels des lettres qu'ils nous adressent, dans lesquelles ils s'intéressent vivement à l'Entreprise et disent songer souvent à la libération pour la retrouver.

Huit jeunes hommes du « contingent avril 1950 » sont heureux d'avoir repris le collier parmi nous : Jean Darchin, Michel Dubesset, Jacques Germain, Yvan Riboulet, Camille Rey, Yves Vergnaud, Christian Vigier, Jean Valoteau.

La plupart ont vu des pays d'outre-mer ou des coins de France qu'ils ignoraient. Ils ont tiré d'utiles enseignements de leurs différentes affectations, se sont assouplis à l'indispensable discipline, certains ont acquis d'honorables galons, sont revenus avec des moustaches naissantes, tous fortifiés physiquement et moralement, décidés à travailler habilement et dignement pour leur satisfaction personnelle, pour leur famille, pour la communauté et éventuellement pour leur foyer.

Qu'ils soient les bienvenus et qu'ils prospèrent!

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les frais d'hospitalisation (1)

A) CHOIX DES ETABLISSEMENTS

1° Hôpital public

L'assuré et ses ayants droit peuvent librement choisir, dans la limite des lits disponibles, un établissement de soins publics. Les hôpitaux publics sont, en effet, agréés de plein droit par la Sécurité sociale.

2° Etablissements privés

L'assuré qui désire être soigné ou faire soigner ses ayants droit dans un établissement privé doit demander à sa caisse si le dit établissement est ou non agréé, les frais d'hospitalisation n'étant remboursés que si l'établissement est agréé.

B) TARIFS

1° Hôpital public

Le tarif applicable aux assurés sociaux hospitalisés dans un établissement public est, tant en ce qui concerne les frais de séjour que les honoraires médicaux et chirurgicaux, le tarif hospitalier, prévu pour la troisième catégorie de malades payants, dans laquelle sont obligatoirement admis tous les assurés sociaux.

Le prix de journée ne comporte que les frais d'hospitalisation

proprement dits; les honoraires médicaux et chirurgicaux sont remboursés en sus par les caisses de Sécurité sociale, d'après un honoraire forfaitaire journalier ou un honoraire à l'acte déterminé par convention entre la Caisse régionale de Sécurité sociale et les Commissions administratives hospitalières. Ces honoraires varient de 20 à 40 % des tarifs d'honoraires en vigueur pour les soins en ville.

2° Etablissements privés

Le tarif applicable est fixé par la convention passée entre l'établissement et la caisse, dans la limite du tarif maximum fixé pour les établissements publics de même nature les plus proches.

A défaut de convention, la caisse fixe et détermine elle-même les tarifs.

Le prix de journée comprend les frais de séjour.

Des tarifs particuliers sont prévus par la caisse pour les frais de pharmacie et frais accessoires. En ce qui concerne les honoraires médicaux, le tarif applicable est fixé par convention entre la Caisse régionale de Sécurité sociale et le Syndicat médical ou, à défaut, par la Commission nationale des Tarifs.

(A suivre.)

A la Succursale
Marbot

AVIS AU PERSONNEL

A la demande d'un grand nombre de clients, la Direction a décidé de prolonger la validité des bons de réduction de 20 pour 100 sur une paire de chaussures, jusqu'au 20 novembre 1951. Profitez des derniers jours

(1) Voir « Bulletin », n° 83.

SPORTS

Foot - Ball

NEUVIC REJOINT THIVIERS en tête du Championnat

A LISLE

Le 28 octobre : championnat de 1^{re} division. — U.S.N. (1) bat Lisle (1) par 2 à 0. — U.S.N. (2) bat Lisle (2) par 2 à 2.

Par cette nouvelle victoire acquise à l'extérieur, Neuvic avance dans une saison bien commencée. En effet, nous comptons à notre actif 5 victoires sur 6 rencontres.

L'équipe se présente comme prévu et avec la volonté farouche de vaincre. Dès les premières minutes, les blancs se lancent à l'assaut des buts lillois, et à plusieurs reprises, les barres suppléent le gardien largement battu. Les nombreux essais de Vigier, Keip, Chastanet, n'aboutissent cependant pas. Il faut attendre la fin de la première mi-temps pour voir Dubost ouvrir la marque d'un beau shoot.

Dès la reprise, la domination neuvicoise se fait encore sentir, sans pour cela obtenir de nouveaux points. Par contre, Lisle, encouragé par son faible résultat, reprend confiance et il s'en faut de bien peu que l'égalisation lui soit acquise sur un dangereux « cafouillage » devant nos buts.

Ce moment de confusion passé, la technique neuvicoise reprend ses droits et Keip ajoute un second but au score. Sentant le gain acquis, Neuvic se décontracte et termine sans forcer.

De ce match, il faut retenir la bonne forme des arrières et demis qui construiront un jeu de qualité.

En lever de rideau, notre équipe réserve fit une belle partie, mais laissa échapper la victoire pourtant bien à sa portée.

Les résultats acquis jusqu'à ce jour se soldent par 6 victoires sur 7 matches et 12 points.

BASKETT

A NEUVIC

Dimanche 28 octobre : Neuvic (F.) bat J.S. Saint-Astier (F.) par 23 à 6.

Derby local qui donna lieu à une partie acharnée tout en restant correcte. Disons tout de suite que les deux équipes furent gênées par le terrain glissant, et Neuvic particulièrement dans son jeu rapide. Il y eut de nombreuses chutes.

La première mi-temps fut égale, Saint-Astier déployant une grande activité et une excellente défense. Dans ce premier time la ligne d'attaque neuvicoise fit preuve de faiblesse dans ses tirs.

Dans la deuxième partie, Neuvic, profitant de la meilleure partie du terrain, construisit beaucoup mieux, son jeu plus complet et plus rapide prit un net ascendant sur sa courageuse rivale.

Bon entraînement. Les points furent marqués comme suit : Lautrette, 11; Heck, 8; Serrier, 2; Daunat, 2.

A SARLAT

Dimanche 4 novembre : championnat de la Dordogne (1^{re} division). U.S. Neuvic (1) bat Sarlat (1) par 7 à 2. — Sarlat (2) bat U.S.N. (2) par 8 à 1.

Pour leur troisième match consécutif à l'extérieur, les Neuviçois ont remporté une superbe victoire, acquise d'une façon louable et permettant de rapporter le maximum de points de ces trois déplacements.

L'équipe se présenta dans sa formation habituelle sauf Fare, blessé.

Dès le début, Sarlat, acculé dans ses buts, les quelques attaques furent étouffées sans peine par notre défense qui se montra en excellente forme.

A la mi-temps, atteinte sur le score de 3 à 0, le résultat ne faisait plus de doute, et l'on devinait chez les nôtres l'ardent désir d'élargir la marge obtenue. Aussi, dès la reprise et malgré la blessure de Dubost, les Neuviçois continuèrent à dominer, et par quatre fois trompèrent le vaillant gardien sarladais. Toutefois et sur deux erreurs, Duthiel fut obligé de ramasser la balle dans ses filets.

En résumé, bonne partie de notre onze qui laisse en augurer des deux matches à jouer sur notre terrain.

Notre équipe réserve fut surclassée par une équipe mieux soudée et plus complète.



ENCORE UN EFFORT... et la qualification pour la deuxième série



L'équipe 1^{re} de Rugby de l'U.S.N.

RUGBY A VERGT

28 octobre : poule de brassage. — U.S.N. bat l'Union Athlétique de Vergt par 29 points (7 essais, 4 transformations) à 6 points (2 buts sur coup franc).

Cette partie, arbitrée par M. Robert, fut tout à l'avantage de Neuvic, qui ne sut exploiter sa supériorité. Beaucoup de maladresses par manque de précision dans les passes entachèrent le jeu. Notre ligne d'attaque manqua de cohésion et beaucoup d'essais furent « loupés » par suite d'en-avants et par défaut de décision de nos ailiers. La mise en mêlée ne fut pas toujours correcte et sanctionnée de ce fait par de nombreux coups francs. Notre arrière, Choury, en permission, voulut bien chausser les souliers à crampons, ce qui nous valut quelques beaux exploits de sa part. Sa sûreté à l'ar-

rière fut précieuse, il nous fit assister à quelques belles percées et mit souvent la défense adverse en émoi.

En résumé, Neuvic donna l'impression de jouer sans cohésion et souvent sans âme.

RUGBY A NEUVIC

Dimanche 4 novembre : championnat du Périgord-Agenais (poule de brassage). — Neuvic (1) bat Saint-Capraise par 17 points (4 essais, 1 but, 1 but sur coup franc), à 12 points (2 essais, 1 but sur coup franc, 1 drop).

Jouant contre le vent en première mi-temps, Neuvic domina territorialement grâce à sa ligne d'avants, mais ne put conclure par suite de maladresses de ses trois quarts.

A la 10^e minute, sur faute d'un troisième ligne « noir », un coup franc fut accordé aux visi-

teurs que l'arrière transforma magistralement.

Dès la reprise, nos avants partirent en passes courtes et sur dégagement de Saint-Capraise, Bleynie s'empara de la balle, feinta plusieurs adversaires, le cuir vola de mains en mains et l'essai par débordement fut réussi.

Par la suite, le jeu devint assez pauvre. Neuvic alterna le meilleur et le pire. Nos trois quarts, mal inspirés, gachèrent de nombreuses occasions.

En résumé, Neuvic, grâce à la puissance et à la mobilité de son pack, s'imposa nettement dans le jeu d'avants; le demi de mêlée fut faible. A Saint-Capraise, équipe sympathique, l'arrière émergea.

L'arbitrage de M. Garrigue, de Périgueux, fut bon.



LES MILLE ET UN CHATEAUX DU PÉRIGORD

Au fil de la Vézère

Sur la rive gauche, entre La Roque et Tursac, voici le manoir de Reignac, ancien repaire noble, curieusement abrité sous une falaise calcaire crevassée, aux formes tourmentées dont les éboulis semblent menaçants. Sa façade, de l'orée du xvi^e, est intacte avec ses fenêtres à meneaux et ses portes sous des arcs en accolade. L'endroit est pittoresque à souhait : il domine la Vézère, et, n'était la proximité de tant de châteaux plus orgueilleux, celui de Reignac, où résidèrent de 1756 à 1825 des descendants de Jean Bart, passerait pour une curiosité. E. Le Roy a évoqué le repaire du « bouc de Reignac » que détruisit le père-grand de Jacquou le Croquant.

Serti par la Vézère comme émeraude au chaton d'une bague, le pittoresque château de Marzac, coiffé de toitures aiguës, cantonné de hautes tourelles, s'embeguine de verdure. De loin, émerge des futaies le charmant fouillis de ses toits. Bâti au xv^e et xvi^e, il est couronné de créneaux et de machicoulis, ici posés sur des corbeaux moulurés, là sur des corbeaux à trois rédents, réunis entre eux par des accolades. De belles fenêtres à meneaux cruciformes ont été conservées. Près de là, on admire un curieux pigeonnier à toit en coupole orné de lugarnes Renaissance. Certes, Marzac fut au moyen âge très redoutable par sa position et presque inexpugnable car, encerclé en partie par la Vézère, il défiait l'escalade par sa fa-

laise abrupte et, de l'autre côté, vers le plateau, il était isolé par une sorte d'hiatus naturel. En fait, il fut longtemps tenu par les Anglais et repris par les Français en 1410, après un siège qui se termina par la famine des assiégés. En 1420, il fut pris d'assaut par Richard Gontaut de Badefols. Au xviii^e, il fut habité par Marie de Labarthe, marquise de Marzac, petite-fille de Jean Bart; il fut d'ailleurs, de 1756 à 1859, la résidence des descendants de l'illustre marin. Il appartient à travers les siècles aux Campniac, aux Roffignac, aux Carbonnier, aux Fleurieu. Chez le comte de Fleurieu, venait souvent Gustave Nadaud. Le poète chansonnier avait l'âme bucolique; il adorait les environs de Marzac et y composa nombre de chansons. On lui avait même loué, près du château, une petite propriété qu'il appela « Carcassonne », en souvenir de sa célèbre création.

Encore quelques méandres capricieux à travers les roches calcaires, et nous arrivons au berceau de l'humanité, berceau qui ne manque point de poésie et où nous nous arrêterons un instant car on n'y trouve pas seulement des abris préhistoriques, mais aussi un château. Rencontre admirable et d'une surprenante logique : le château est lui-même un abri préhistorique. Aussi bien quand un Beynac voulut avoir là une maison forte, trouva-t-il naturel de profiter des escarpements d'une roque et d'une habitation troglodytique. Il percha

donc, à mi-hauteur de la falaise, sur une corniche, un petit castel qui fut sans doute bâti aux environs du xiii^e. Les Anglais le prirent au baron de Beynac en 1380; en 1381, ils y sont assiégés, puis le reprennent après l'avoire perdu, et, en 1408, ils en partent pour attaquer Sarlat. Le château souffrit beaucoup de tous ces coups de mains, fut reconstruit au xv^e et de nouveau tomba en ruines. Récemment, il en restait quelques murs, le bas d'une tourelle, un écu blasonné aux armes de Beynac : on a utilisé ces pierres pour construire un musée de la préhistoire. Et vers ce castel, qu'escaladèrent en 1595 les paysans révoltés contre leur seigneur et que le roi fit démanteler en 1606, s'acheminèrent maintenant curieux et savants qui admirent cette greffe de la féodalité sur la préhistoire.

Sur la rive droite, en face des Eyzies, la commune de Manaurie possède trois manoirs. Le Rocadou est dans la vallée : c'est un vaste corps de logis, avec une tour à machicoulis, les substructures remontent au xiii^e; l'ensemble reconstruit au xv^e, est bien délabré; cet ancien repaire noble fut, au xv^e, aux de Boucher; au xvii^e, aux La Bruyère; au xviii^e, aux de La Carolie; au xix^e, aux de Bordes.

J. SECRET.

(A suivre.)